



CALENDRIER DE RENTREE LYCEE 2025- 2026

↪ **L'établissement sera fermé :**

Du vendredi 11 juillet au soir au lundi 18 août 2025 au matin

RENTREE DES ELEVES au 12 Rue Fénelon

Secondes	Lundi 01 septembre	14 h 00	Fin des cours exceptionnellement à 16 h 00
Premières	Lundi 01 septembre	13 h 00	
Terminales	Lundi 01 septembre	13 h 00	

PHOTO DE CLASSE LE JEUDI 04 SEPTEMBRE 2025

↪ **DATES A RETENIR :**

❖ **Assemblées Générales et élections des parents correspondants :**

Secondes	Premières générales Et Premières technologiques	Terminales générales Et Terminales technologiques
Jeudi 4 septembre 2025 18 h 00	Mardi 9 septembre 2025 18 h 00	Jeudi 11 septembre 2025 18 h 00
- Accueil par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux et les enseignants, avec présentation des enjeux de l'année, des tests de positionnement de 2de et du séjour d'intégration à Boyardville - Elections des parents délégués	- Accueil et présentation des enjeux de l'année de premières et des épreuves anticipées du baccalauréat par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux - Elections des parents délégués	- Accueil et présentation des enjeux de l'année de terminale (Parcoursup) et des épreuves du baccalauréat par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux - Elections des parents délégués

.../...

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **IMPORTANT** : devant la complexité d'élaboration des emplois du temps, dans le cadre de la réforme au lycée, il est envisageable que certaines classes (notamment en classe de Première et Terminale) suivent des cours le mercredi après-midi, et de 17 h 00 à 18 h 00 les autres jours.
- Les fournitures scolaires seront communiquées à la rentrée par les enseignants (prévoir un **agenda papier**, des feuilles, et un stylo pour le jour de la rentrée).
- **Des documents importants (comptables et administratifs) seront remis à votre enfant le jour de la rentrée (n'oubliez pas de les lui réclamer).**

Ces documents seront à remettre complétés et signés **dès le lendemain** accompagnés du règlement de la contribution des familles du mois de septembre d'un montant **de 90 euros** à l'ordre de l'Ogec. **Ce montant sera déduit de la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre.**

A tous et à toutes bonnes vacances d'été.

Le chef d'établissement,



Lycée Ste Marthe-Chavagnes
51, rue du Minage
16022 ANGOULEME CEDEX
Tél. 05 45 37 02 50
Fax 05 45 94 98 94

Véronique Desport